

**DEBAT PUBLIC « Devenir de la RN 154 » Réunion publique 22/10/09**  
**« Les déplacements sur notre territoire : caractéristiques et évolution » (Partie Nord de la RN 154)**



**Contribution de l'AVERN, association agréée de protection  
de l'environnement sur 75 communes du Drouais.**

Siège social 47 rue H. Dupont 28500 Vernouillet Courrier : 41 rue H. Dupont 28500 Vernouillet  
Courriel : [fraule@wanadoo.fr](mailto:fraule@wanadoo.fr)

**REMARQUE PRELIMINAIRE.** Notre déplacement A/R vers Chartres aurait généré plus de Co2 donc nous n'avons pas participé au débat sur « les déplacements en Eure et Loir », en accord avec nos engagements pris par notre association de protection de l'environnement, l'AVERN c'est pourquoi nous envoyons cette contribution.

**INTRODUCTION.** Nous voudrions pour commencer vous livrer cette phrase d'**Albert EINSTEIN** « *Les problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être réglés au niveau et avec la façon de penser qui les a engendrés* » or concernant les déplacements il nous semble que c'est pourtant ce que fait le dossier du maître d'ouvrage : beaucoup de déplacements engendrant des problèmes, il est urgent de construire une voie autoroutière donc d'accroître les déplacements et ainsi les problèmes seront réglés ! Nous posons la question : est-il nécessaire de construire une voie autoroutière pour accueillir des flux qu'elle ne verra probablement jamais passer dans l'avenir ?

**LE CONSTAT ET LA SOLUTION PRIVILEGIEE par le Maître d'Ouvrage.** C'est à un effort de cohérence que devrait tendre un tel dossier. Il est dit qu'il faut **répondre à la demande de mobilité** alors qu'il faut non seulement la **contenir** mais la **faire baisser drastiquement** pour faire face aux changements climatiques qui ne sont plus à démontrer. Ainsi le transport était responsable 26% de GES en 2002. Le pourcentage des émissions de dioxyde de carbone émis par le secteur des transports représentait en 2004 près d'un quart des émissions totales de CO2 en France. C'est d'ailleurs ce qui est esquissé par des prises de position mais non par des décisions logiques importantes.

Le projet, passage de la RN 154 en voie autoroutière et construction d'un grand contournement à l'ouest de Dreux, qui pouvait peut être se justifier, dans les années 70, est caduque compte tenu des changements climatiques car il ne ferait qu'augmenter les déplacements.

Dans le constat sur les déplacements, p. 32, il est affirmé que le réseau routier peine de plus en plus à répondre aux **besoins des déplacements** et p. 34 du dossier il est fait état d'« **absence de relations ferroviaires ...** » alors nous disons que **c'est le ferroviaire qu'il faut développer**, compte tenu du problème écologique. On évoque « les nouveaux enjeux des déplacements » p. 41 et les « mutations de l'économie » et le « développement de l'emploi » et « les questions d'environnement », d'enjeux à l'échelle locale, **sans que tout ce qui serait entrepris soit en cohérence avec ce qui se passe au niveau global.**

Certes, par exemple, Orléans et Tours sont **nos pôles universitaires**. Pourquoi ne pas rétablir et moderniser la voie ferroviaire Dreux Chartres et établir des liaisons ferroviaires entre Chartres – Orléans - Tours ? Si l'offre est essentiellement « radiale » (p. 32) alors pourquoi ne pas **en profiter et relier académiquement Dreux à Versailles et Paris, créer des campus universitaires à proximité du parcours ?**

La ligne **Dreux Granville** doit être améliorée. Si la région Centre et la région Basse Normandie travaillaient ensemble on ne voit pas pourquoi le projet « Rail 2020 » exclurait Dreux dans la rénovation de la ligne Paris Granville. Les grands travaux ferroviaires en Basse Normandie présentés par le Président de cette région sont prévus et financés à l'unanimité pour 2020. Le projet de contournement Ouest autoroutier de Dreux serait livré en 2018 et alors pourquoi donc le réaliser ? En Eure la solution est le développement du ferroviaire, en Eure et Loir il semble que l'on regarde plutôt passer les trains... ailleurs. Le projet « Rail 2020 » délétera la RN 12, si polluante pour Saint Rémy et Dreux. Il impliquera donc moins de voitures particulières de parisiens qui encombrant la route aux week-ends. Il faut séparer les problèmes de la RN 12 de ceux de la RN 154, le trafic provoquant des bouchons vient en grande partie de la RN 12 et ce n'est pas un contournement Ouest autoroutier qui réglerait les bouchons subis par les personnes travaillant à Chartres et celles en sens inverse qui travaillent à Dreux. Pour Dreux nous sommes favorables à ce que d'abord la portion de la RN 154 en 2 x 2 voies soit terminée ainsi que le giratoire à l'entrée de Dreux et le contournement Est. L'état doit **honorer les contrats de plan (93/97/2001) et ne pas s'engager dans des projets qui seront irréversibles.**

Il est reconnu que le **trafic de poids lourds** doit baisser pour être en accord avec les enjeux climatiques mais ce qui est dit en **rapport avec l'agriculture** n'est pas logique. On fera de **Rouen** le grand port céréalier de l'avenir. Sait-on pour qui l'on produit tant de céréales et pourquoi on en transporte tant ? Sait-on que **la moitié de la production agricole est utilisée pour l'alimentation du bétail** ? « La viande d'un bœuf permet de nourrir 1500 personnes, tandis que la nourriture végétale nécessaire à élever le même bœuf permet de nourrir 15 000 personnes... » (Nicolas Hulot *Le syndrome du Titanic 2* ». Des chiffres qui donnent à réfléchir et à remettre bien des décisions en cause pour l'avenir. Ce sont nos comportements qu'il faut changer, notre agriculture (en mutation d'ailleurs en Beauce) qu'il faut repenser, notre manière d'appréhender l'économie qui doit tendre à plus de proximité, nos modes de consommation... Par ailleurs pour le **fret ferroviaire** il existe bien un « **corridor européen** » en projet. Pourquoi créer une voie autoroutière parallèle à l'A 28?

**Les déplacements domicile/travail.** Ils sont une des causes importantes de bouchons, générateurs d'encore plus de CO2. Des personnes rencontrées récemment nous ont dit par exemple habiter à Anet, Chérisy ...et travailler à Chartres, Gallardon...passant entre 90 minutes et 2 heures seul/e/s dans leur voiture et subissant les bouchons qu'ils provoquent, comme tout automobiliste se retrouvant **aux mauvaises heures à l'entrée de Dreux ou Chartres.** Il est donc urgent de **réorganiser le travail** et les lieux de résidences (ex : système de vidéo conférences etc.), de **maîtriser l'étalement urbain.** Il n'est pas dans notre propos de dire qu'il faut prendre des mesures pour obliger les gens à se rapprocher de leur lieu de travail mais éduquons et informons les citoyens pour changer leur comportement vis-à-vis de l'automobile, prenons des **mesures fortement incitatives.** De même il faut contraindre les **entreprises à adopter un PDE (Plan de Déplacement Entreprise), tenter de rapprocher domicile et travail.** Il est aussi nécessaire de créer des **parkings souterrains près des gares** et aux **entrées de ville** et de mettre d'autres modes de transport à disposition sur les lieux d'arrivée : s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.

**SUGGESTION et CONCLUSION.** Il nous faut être **pragmatique, tenter de penser avec des idées nouvelles** qui sont encore à inventer, réunir par exemple **un panel d'habitants, d'experts, de hauts fonctionnaires...** pour trouver des solutions innovantes dans chaque ville : Chartres, Dreux, Orléans etc. Pour **ensemble imaginer l'avenir car « Demain dépend de ce que nous décidons aujourd'hui ».**